



## Elections municipales

-----  
Par Loretxoa

Bonjour,

En cette période électorale, le magazine municipal a paru, comme tous les ans à la même période.

Mais à l'intérieur Mr le maire diffuse un article sur l'endettement communal, argument qu'il utilise également dans sa plaquette de campagne électorale.

Pouvez-vous me dire si le maire sortant est vraiment hors légalité par rapport à la réglementation de la campagne électorale et si nous pouvons dénoncer cette irrégularité.

Bien cordialement.